



NOV
2025—n°264

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

L'OFFRE DE SANTÉ DANS LA COMMUNE

La commune dispose d'une offre de soins complète et diversifiée, organisée autour d'une maison de santé pluridisciplinaire et de plusieurs cabinets médicaux et paramédicaux répartis sur le territoire. Ce réseau permet de répondre aux besoins de la population tout en garantissant un accès de proximité aux soins.

1. Les soins généraux

Au sein de la maison de santé, un médecin généraliste assure les consultations de médecine, le suivi médical des habitants et la coordination avec les autres professionnels de santé. Il constitue un point d'ancrage important pour la prise en charge globale des patients.

Les infirmières, également présentes dans la structure, interviennent en cabinet et à domicile. Elles assurent les soins quotidiens, les suivis de traitement, les pansements ou encore les injections, contribuant ainsi à la continuité des soins sur l'ensemble du territoire communal.

En dehors de la maison de santé, un second médecin généraliste exerce en cabinet indépendant, renforçant l'offre de médecine de proximité et contribuant à limiter les délais de rendez-vous.



2. Les soins aux femmes et à la maternité

La maison de santé accueille une sage-femme qui accompagne les femmes tout au long de leur parcours de maternité, depuis la grossesse jusqu'au suivi postnatal. Elle assure également des consultations de prévention, de contraception et de suivi gynécologique de prévention.

Une auxiliaire de puériculture complète cette offre en participant à l'accompagnement des jeunes enfants et de leurs familles, notamment dans les premiers mois de vie. Ces services permettent un suivi adapté des besoins spécifiques liés à la maternité et à la petite enfance.

3. Les professions paramédicales et de santé

Plusieurs professionnels paramédicaux et de santé exercent au sein de la maison de santé, offrant un accompagnement complet, coordonné et complémentaire.

Une kinésithérapeute assure les soins de rééducation fonctionnelle et de réadaptation, contribuant à la récupération de la mobilité et au maintien de l'autonomie.

Une podologue intervient pour la prévention et le traitement des affections du pied, participant également au confort et à l'équilibre postural des patients.



Aux côtés de ces professionnels médicaux et paramédicaux, plusieurs professionnelles de santé enrichissent l'offre de soins :

- Une ostéopathe propose une approche manuelle centrée sur la mobilité du corps et la prévention des troubles musculo-squelettiques.
- Deux orthophonistes accompagnent enfants et adultes dans la prise en charge des troubles du langage, de la parole et de la communication.
- Une diététicienne offre des consultations nutritionnelles personnalisées, visant à améliorer l'équilibre alimentaire, prévenir certaines pathologies et favoriser un mode de vie sain.
- Une réflexologue propose des séances de stimulation réflexe pour favoriser la détente, la circulation énergétique et le bien-être global, en complément des soins médicaux.



Enfin, une psychologue contribue à la prise en compte de la santé mentale par des entretiens d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique.

La présence d'une opticienne mobile complète cette offre, permettant d'assurer sur place les examens et le suivi de la vision.

Ensemble, ces professionnels travaillent en synergie pour proposer aux habitants un parcours de soins cohérent, global et de proximité.

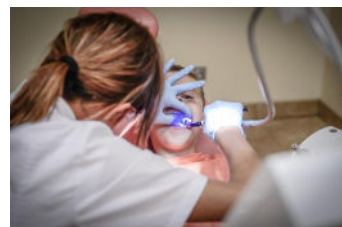
En dehors de la maison de santé, une autre kinésithérapeute exerce également sur la commune, offrant une alternative et renforçant l'accessibilité des soins.

4. Les services de proximité

La commune compte plusieurs chirurgiens-dentistes, assurant les soins dentaires courants, les interventions spécialisées et la prévention bucco-dentaire.



Une pharmacie, implantée au cœur du bourg, garantit l'accès aux médicaments, aux dispositifs médicaux et aux conseils pharmaceutiques, contribuant à la continuité et à la sécurité du parcours de soins.



5. Une offre en développement

La maison de santé dispose encore de locaux disponibles permettant d'accueillir de nouveaux professionnels. Cette capacité d'accueil représente une opportunité pour renforcer l'offre médicale et paramédicale du territoire et diversifier les compétences présentes.

La coopération entre les praticiens favorise la coordination des soins, le partage d'informations et la prise en charge globale des patients. Grâce à cette organisation, la commune s'attache à maintenir une offre de santé de qualité, accessible et adaptée aux besoins de sa population, tout en restant ouverte à l'installation de nouveaux professionnels.

PROFESSIONNELS DE LA SANTE

Médecins :

Nuits, week-end et jours fériés.....02 51 44 55 66
Docteur COULANGE François.....02 51 91 71 61
Docteur TORREGROSA Boris.....02 51 57 02 72

Pharmacie :02 51 91 60 51

Cabinet infirmier :02 51 61 77 03
.....06 67 98 84 66

Kinésithérapeutes :

DURET Dolorès..... 02 51 91 62 99
DEVILLER Lucie.....02 51 65 08 62

Ostéopathe :

RETAILLEAU Tiphaine.....07 82 73 19 76

Podologue :

DESFONTAINE Ophélie.....09 81 73 37 14

Sage-femme :

MACE-GODARD Diane... ..06 42 10 98 17

Orthophonistes :

BONNET Clémence.....06 58 26 67 31
ROUSSEAU Mathilde.....07 64 86 38 87

Dentistes.....02 51 91 62 06

THIVET Margot et BOUINEAU Florian

Réflexologue :

PHILIBERT Nathalie.....07 87 23 79 40

Psychologue :

FICHTER Audrey.....07 83 29 90 47

Auxiliaire de puériculture :

BONNIN Fabienne.....06 11 73 35 56

Diététicienne :

TEXIER Julianne.....06 76 96 96 28

Opticienne mobile :

ROIG Carole.....06 83 78 60 30



TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE KVERNELAND

Les travaux d'agrandissement de l'entreprise se réalisent progressivement avec un calendrier respectueux de la biodiversité. Le phasage des travaux a été méticuleusement planifié pour respecter les cycles de reproduction des différentes espèces identifiées lors de l'étude faune/flore préalable au projet. Cette attention particulière portée à l'environnement témoigne de l'engagement de Kverneland envers une démarche de développement durable.

Ces travaux concernent la construction :

- d'une extension d'un atelier industriel d'une surface de plancher de 6273 m², toiture recouverte de panneaux photovoltaïques ;
- de bureaux sur 2 niveaux d'une surface de plancher de 430 m² ;
- d'un quai avec 2 niveleurs fermé, d'un auvent et d'un préau ;
- d'un local TGBT, d'un local compresseur, d'un local repos et de sanitaires ;
- de 2 préaux pour des chargeurs ;
- d'une dalle béton dédiée pour les bennes déchets ;
- de 3 zones de stockage de produits finis ;
- d'un parking de 75 places pour le personnel avec installation d'ombrières photovoltaïques ;
- d'un aménagement d'une aire pour les poids lourds avec des locaux sanitaires et local technique ;
- d'une réalisation d'un bassin de rétention pour les eaux pluviales du futur projet et bêche à eau de 180 m³ pour la défense incendie.



BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Comme l'an dernier, la boîte aux lettres pour le Père Noël sera installée devant la médiathèque à partir du 15 novembre. Alors, les enfants, pensez à écrire au Père-Noël et si vous voulez qu'il vous réponde notez bien **vos nom prénom et adresse**, le Père Noël vous connaît tous mais pas vos adresses !



Naissances (22)

28 août CHAILLOU Maloëe

Décès (25, 26)

13 septembre CHARRIER Paulette (79 ans)
15 octobre BOSSARD Cécile (83 ans)

Mariages (15)

20 septembre COULANGE Alicia et JALLIER Maxime

UN NOUVEL ESPACE JEUX A LA GODELINIERE


Bonne nouvelle pour les familles et les petits aventuriers du quartier !

Depuis quelques semaines, les enfants ont la joie de découvrir un tout nouvel espace jeux à la Godelinère. L'ancien équipement, un peu fatigué et moins sûr, a laissé place à une belle structure dans le style d'une cabane de pêcheur, un clin d'œil au cadre du lieu. Autour de cette cabane, s'articulent plusieurs petits modules : une maisonnette, un jeu de bascule (tape-fesse), un panneau ludique musical, et un portique « nid d'oiseau » qui rappelle nos traditionnelles balançoires.

L'ensemble a été installé par l'entreprise PCV Collectivités d'Échiré (79).

Si vous ne l'avez pas encore découvert, n'hésitez pas à aller vous balader et à profiter d'un agréable moment en famille. L'espace sera prochainement clôturé afin de garantir la sécurité de tous.



 Horaires de la Mairie	Ouverture de la Mairie Lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
--	---

 médiathèque Lundi: 15h-18h30 Mercredi: 10h-12h30 Vendredi: 14h30-19h Samedi: 10h-12h30	 agence postale lundi au samedi de 10h à 12h	 pluviométrie 5 Septembre 2025 61,5 mm cumul année 2025 : 483,3 mm
--	--	--



DÉCLARATION DE RUCHERS

Tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, est tenu de déclarer annuellement (entre le 01/09 et le 31/12) le nombre de ruches qu'il détient ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles en sa possession. A cette fin, un site de déclaration en ligne a été mis en place à l'adresse électronique suivante : « mes.demarches.agriculture.gouv.fr ».

Vous voudrez bien porter à la connaissance du public, notamment à l'aide de l'affiche en pièce jointe, les obligations de déclaration de toute possession de colonie d'abeilles, ainsi que l'accès au site de télédéclaration.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, la déclaration peut être faite à l'aide du cerfa n°13995-07 également en pièce jointe et que vous voudrez bien mettre à disposition le cas échéant.



Un partenaire de proximité
Territoire d'intervention :
3 Communautés de Communes

NovaliS
Acteur local de l'emploi



**VOUS RECHERCHER UN EMPLOI
OU UN COMPLÉMENT D'HEURES
inscrit ou non à France Travail, retraité
CONTACTEZ - NOUS !!**



Dans des secteurs d'activités variés

- Nettoyage et ménage
- Restauration collective
- Assistance en école maternelle
- Agent de déchetterie
- Entretien des extérieurs, bricolage
- Manoeuvre
- ...



Nos coordonnées :

6, rue des Arts - 85 500 LES HERBIERS

☎ 02.51.67.05.56 ✉ contact@novaliss.fr 🌐 www.novaliss.fr

Permanences : Mairie de Mortagne Sur Sèvre et Pôle Associatif Intercommunal à Pouzauges



agenda

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
9 NOVEMBRE	BAL FOLK	LA GODELINIERE	ET VIE DANSE
10 NOVEMBRE	COLLECTE DE SANG	LA GODELINIERE	AMICALE DONNEURS DE SANG
11 NOVEMBRE	COMMEMORATION	CENTRE BOURG	UNC
30 NOVEMBRE	CONCOURS DE BELOTE	LA GODELINIERE	CLUB DU TEMPS LIBRE
30 NOVEMBRE	MARCHE POUR LE TELETHON	CENTRE BOURG	COMITE DES FÊTES
6 DECEMBRE	STE BARBE	LA GODELINIERE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
19 DECEMBRE	SOIREE GOSPEL	EGLISE	ASM FESTIVAL
20 DECEMBRE	TOURNOI DE FOOT	COMPLEXE SPORTIF	FCTL
20 AU 28 DECEMBRE	MARCHE DE NOEL	CENTRE BOURG	COMITE DES FETES

RETROUVEZ LE CALENDRIER ANNUEL DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE



LES ACTUALITES DE LA MÉDIATHÈQUE

COUP DE CŒUR DE L'ÉQUIPE

Avant de partir je voulais te dire d'Anne Peregrini et Marc Teynier



Qu'est-ce qui compte vraiment dans notre existence? Quelles leçons de vie laisser aux plus jeunes? Au fil de rencontres émouvantes, ce livre nous raconte l'amour qui sauve, l'irréparable goût de liberté, le secret d'un bonheur simple.

Cet ouvrage regroupe les témoignages de onze personnes de plus de 80 ans. Des hommes et des femmes de milieux différents et de professions variées, qui ont traversé des épreuves, des guerres, des joies. Ils nous livrent leur "testament moral" et leur vision de la vie. C'est aussi un voyage dans l'Histoire, notamment dans certaines guerres. Les personnes qui témoignent sont touchantes et présentées avec respect.

Ce livre est une leçon de vie à ne pas manquer. Il est très bien construit, ce qui le rend facile à lire. Il contient des vérités parfois oubliées, une lecture d'où l'on sort touché, changé.

Anne Peregrini a été enquêtrice politique et sociale et visiteuse auprès de personnes âgées.

Marc Teynier est journaliste, auteur et cadre du monde associatif. Ils ont décidé de puiser dans leurs expériences respectives pour recueillir ensemble cette richesse immatérielle.

Au-delà de la dimension écologique qui ne fait nul doute dans cette saga, ce roman aux descriptions immersives et très visuelles nous plonge dans les eaux troubles d'une ville où les jeunes font preuve d'un courage impressionnant pour mener leurs combats.

PROGRAMME DES ANIMATIONS

EXPOSITION dans le cadre de la parenthèse animée (Réseau des bibliothèques)

« Vrai-Faux dans l'Info » Du 1er octobre au 26 novembre 2025

De nombreux documents sur les fake news, le numérique et l'intelligence artificielle sont à votre disposition.



BEBES LECTEURS - Samedi 22 novembre à 10h et 11h (2 séances)

Venez vivre une séance interactive et sensorielle autour du P'tit Tiss' Toire "La moufle".

Une histoire racontée avec tous les sens.

De 0 à 3 ans + accompagnants

GRATUIT - Sur inscription à mediatheque@leslandesgenusson.fr

Séances dans le cadre de la programme Enfance familles du Pays de Mortagne



ATELIER CROCHET/TRICOT - Vendredi 7 novembre et vendredi 5 décembre à 15h

Le premier vendredi de chaque mois, les tricoteuses crocheteuses qui le souhaitent sont invitées à se retrouver à la médiathèque pour un moment de partage et de créations.

Vous pouvez aussi venir pour regarder ou découvrir

GRATUIT - ENTREE LIBRE



ATELIER COUTURE - Samedi 29 novembre à 10h

Vous savez coudre et vous avez une machine ? Rejoignez-nous pour confectionner et repartir avec une magnifique botte de Noël.

GRATUIT - Sur inscription à mediatheque@leslandesgenusson.fr

ou au 02 51 63 93 01



MATINEE JEUX avec Games Landes - Samedi 6 décembre à partir de 10h

La médiathèque et l'association Games Landes vous proposent une matinée jeux dans une ambiance festive et conviviale.

GRATUIT - TOUS PUBLICS - Entrée libre de 10h à 12h30

Gratuit - Sur inscription
Informations : 02 51 63 93 01
mediatheque@leslandesgenusson.fr

Vous pouvez suivre les actualités de la médiathèque via sa page Facebook : <https://www.facebook.com/share/1CRNBnyr3Y/>



FELICITATIONS A L'ASL VOLLEY

La municipalité tient à féliciter le club de volleyball, qui s'est de nouveau vu décerner le label de bronze « Club Formateur » par la fédération française de volley. Cette belle distinction récompense le respect d'une charte de qualité ainsi que l'engagement des dirigeants et bénévoles qui œuvrent chaque jour pour former au mieux leurs jeunes volleyeurs. Bravo à toute l'équipe pour ce travail reconnu et cette récompense pleinement méritée !



CALENDRIER DES POMPIERS 2025

Dans le cadre de la communication faite par la commune sur la prévention des démarcheurs à domicile, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous informe que la distribution des calendriers débutera début novembre et jusqu'à la fin de l'année.

Afin d'accueillir les pompiers des Landes et non des usurpateurs, sachez que les collègues se présentent toujours en tenue et n'hésitez pas à demander la présentation de notre carte d'amicaliste de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers.

Également, il faut noter que le calendrier est personnalisé au nom de la commune, vous pourrez ainsi aisément le reconnaître.

L'Amicale des sapeurs pompiers vous invite à la soirée dansante le samedi 6 décembre à partir de 21h30 à la Godelinière qui aura lieu à l'occasion de la Ste Barbe.

Merci pour votre chaleureux accueil.



SAPEURS POMPIERS

LES LANDES GENUSSON

LE FCTL MOBILISÉ POUR OCTOBRE ROSE : UNE JOURNÉE SOLIDAIRE ET CONVIVIALE À TIFFAUGES

Le dimanche 5 octobre, le Football Club Tiffauges-Les Landes (FCTL) accueillait le club voisin de Bazoges-Beaurepaire pour une rencontre placée sous le signe de la solidarité. Sous un soleil radieux, joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters se sont mobilisés dans le cadre d'Octobre Rose, la campagne annuelle de sensibilisation à la lutte contre le cancer.

Fidèle à ses valeurs de convivialité et d'engagement, le FCTL a une nouvelle fois œuvré pour la bonne cause. Les enfants de l'école de football ont pris une part active à cette journée

en accompagnant leurs aînés lors de l'entrée sur le terrain, avant de participer à un petit challenge à la mi-temps : pour chaque but marqué, un don était reversé à l'association SoliCancer.

Avec près de 200 personnes réunies autour du complexe sportif de Tiffauges, la générosité a une fois de plus été au rendez-vous. Grâce à la mobilisation de tous, le club a pu remettre la somme de 860 € à SoliCancer, contribuant ainsi à la lutte contre le cancer et au soutien des familles touchées.

Une belle réussite pour le FCTL, qui prouve encore que sport, solidarité et convivialité vont décidément très bien ensemble.





LES LANDES-GENUSSON EN ROSE



Les associations
GYM DETENTE
ET FIT'LAND
ont participé à Octobre
Rose



Les Assistantes maternelles
ont fait une balade en rose
avec les enfants



La vague rose de
Chambrette

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2025

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, EMSENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU;

MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, MOUILLE, JP ROY, O ROY, VINET.

Absentes excusées : Mme BRETIN, POUPLAIN, et M. HILAIRET

Extrait du compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 6 novembre 2025

DETERMINATION DU PRIX DE VENTE DES PARCELLES DU LOTISSEMENT DE LA METAIRIE 2

Monsieur le Maire expose que le prix de revient et le plan de financement de l'opération d'aménagement du lotissement de la METAIRIE 2 permettent de fixer le prix de vente des terrains en vue d'engager leur commercialisation. Il sera proposé un prix de vente incluant notamment le bilan global de l'opération d'aménagement, le coût du foncier et les frais divers.

Cette fixation permettra aux personnes inscrites sur liste d'attente de confirmer leur souhait d'acquérir un lot et ainsi de computer les délais entre aménagement, délivrance du permis d'aménager et formalités administratives d'achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées, 14 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION décide de :

FIXER le prix de cession à 98 € TTC / m²

AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

ATTRIBUTION DES 2 LOTS DU MARCHE RELATIF A L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT DE LA METAIRIE 2

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'aménagement du lotissement de la Métairie 2, la Commune a lancé un avis d'appel public à la concurrence relatif à l'aménagement de ce lotissement.

Le marché se décompose en 2 lots :

Lot 1 : Terrassement – Voirie – Assainissement EU-EP

Lot 2 : Espaces Verts

Il est proposé l'attribution des marchés, suivant un classement établi d'après les critères d'attribution communs à tous les lots établis dans le règlement de la consultation .

L'avis du Conseil est sollicité.

Pour le lot n°1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées décide de :

ATTRIBUER le lot 1 : Terrassement – Voirie – Assainissement EU-EP, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse :

EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – MIGNE TP,

Pour le lot n°2 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées, 13 POUR, 0 CONTRE, 2 ABSTENTIONS décide de :

ATTRIBUER le lot 2 : Espaces Verts, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
BRETAUDEAU PAYSAGE,

AUTORISER Monsieur le Maire à prendre, signer et notifier les marchés correspondants avec l'entreprise retenue et tout document y afférent.

PRECISER que les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget du lotissement de la Métairie 2.

PROJET DE RENOVATION DU BATIMENT DU SPORTING

Monsieur le Maire expose que le bâtiment extérieur et intérieur de l'ancien café « Le Sporting », nécessite des travaux. En effet, l'intérieur du bâtiment est inoccupé depuis plusieurs années. Monsieur le Maire rappelle que la commune est propriétaire de l'ensemble immobilier constitué de l'ancien café et de l'ancien salon de coiffure.

La commission bâtiments a étudié ce dossier et propose de réhabiliter « Le Sporting » pour le mettre à disposition des associations de notre territoire. Les travaux de réhabilitation comprennent principalement des travaux de peinture, carrelage, maçonnerie, plomberie et chauffage pour un montant de l'ordre de : 33 105,52 € HT.

Les travaux d'isolation représentent un coût de l'ordre de : 19 079,42€ HT.

La commission propose également de refaire la cuisine pour un montant de 2 000€ HT.

Dans le cadre de ce projet, la Commune est accompagnée par le bureau d'études « RENOV AND CO » dont le montant des honoraires s'élève à 4 750€ HT.

Par ailleurs, le bâtiment est situé sur la Place de l'Eglise sur laquelle la Commune a réalisé de nombreux travaux d'embellissement. Aussi, la commission bâtiments propose de rénover la façade de tout le bâtiment, y compris la partie de l'ancien salon de coiffure. La commission a sollicité des devis. Le coût de la rénovation des 2 façades s'élèvent à 21 016,10€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées, 15 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION décide de :

- VALIDER le projet global de réhabilitation intérieure du bâtiment du Sporting,

- VALIDER le projet de rénovation des façades de l'ancien Sporting et salon de coiffure,